Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 116 (1990)

Heft: 1-2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mis bout à bout, les quatre nouveaux tronçons mesureront 130 km, soit 4,5 % du réseau CFF dont l'étendue sera alors supérieure à 3000 km.

Conclusions

Les dimensions de notre pays, sa topographie et sa structure démographique doivent nous inciter à la modestie. Si Rail 2000 n'est pas un projet prestigieux, il n'en est pas moins ambitieux puisqu'il vise à faire bénéficier chaque Suisse d'une meilleure offre ferroviaire.
L'ampleur des moyens exigés par sa réalisation - quelque 7,5 milliards de francs en une douzaine d'années, soit environ 600 millions par an - montre qu'il y a là tant pour l'industrie de la construction que pour les chemins de fer une tâche qui est loin d'être négligeable.
En outre, Rail 2000 est un projet apte à s'intégrer dans un effort européen de revalorisation du transport ferroviaire. C'est la vocation essentielle qu'on lui souhaite.

Adresse de l'auteur:
Claude Roux
Directeur général des CFF
3030 Berne

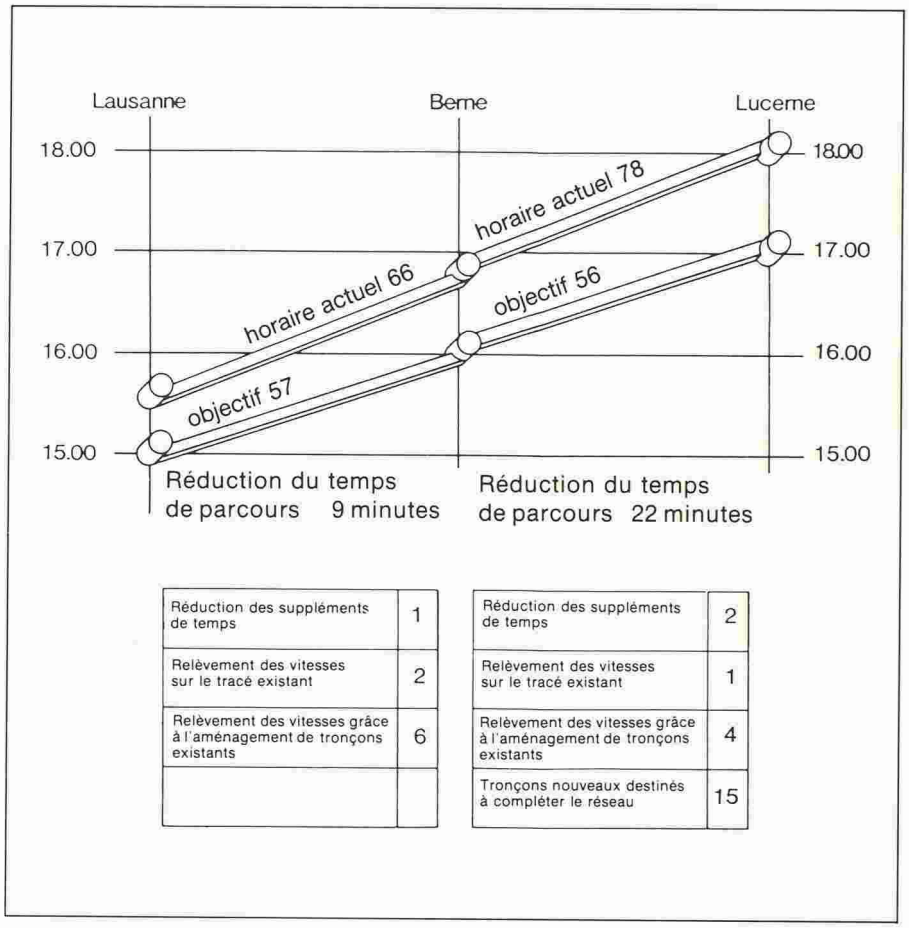

Réduction des temps de parcours sur l'itinéraire Lausanne-Berne-Lucerne, à titre d'exemple.

Actualité

Records de vitesse sur rail: résultat du concours

C'est *M. Jean-Pierre Rolle*, de Versoix, qui est le vainqueur de notre concours publié dans le N° 26/89 d'*Ingénieurs et architectes suisses* (p. 580).
En effet, aussi bien l'automotrice Siemens de 1903 que les motrices du TGV Atlantique d'aujourd'hui ont des moteurs alimentés en courant électrique triphasé.
Il faut bien reconnaître que les différences sont par ailleurs de taille: c'est la technique des semi-conducteurs qui permet au TGV de capter à la caténaire du courant alternatif monophasé ou du courant continu, puis de le convertir en courant triphasé pour l'alimentation des moteurs. En 1903, les trois phases étaient fournies par trois conducteurs différents et transmises par des capteurs triples.
En outre, alors que le TGV est équipé de moteurs synchrones, la motrice Siemens devait nécessairement avoir des moteurs asynchrones, la fréquence d'alimentation étant celle du secteur, donc fixe.
Nous avons pensé que la juxtaposition de la photographie ancienne, tirée d'un *Bulletin technique de la Suisse romande (BTSR)* de 1904, et celle du TGV illustrait bien, par l'exemple du moteur de traction triphasé, que le progrès technique consistait souvent à appliquer des connaissances modernes à des acquis fort anciens.
Nos félicitations à M. Rolle, qui a reçu un bon de librairie de 50 francs.

Rédaction

Tirée du même numéro du BTSR: locomotive Siemens & Halske essayée sur le même circuit que l'automotrice.